

ANNEXE 2 – VALORISATION DU BENEVOLAT – FRANCE LYME

Cette valorisation n'est pas exactement représentative du travail effectué par les bénévoles au cours d'une année complète. En effet, nous avons choisi de ne valoriser que certaines actions pouvant être quantifiées. Par exemple, la distribution de 26 500 plaquettes en 2013 par nos membres sur l'ensemble du territoire français est plus difficilement quantifiable.

Prestations en nature

- Intervention à titre gracieux du Dr NICOLAUS pour le workshop organisé par l'association FRANCE LYME le 28 septembre 2013. Coût estimé à 540€.
 - 1 AR Augsburg/Paris: 1x200€ = 200€
 - 2 nuits d'hôtel: 2x70 € = 140€
 - 2 repas: 2x25€ = 50€
 - 1 interventions : 1x150€ = 150€

TOTAL DES PRESTATIONS EN NATURE : 540€

Bénévolat

Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 12 € / heure. Le bénévolat « spécialisé » est estimé à 20 € / heure.

- Organisation du workshop à destination des médecins le 28 septembre 2013, soit 4 heures par semaine pendant 24 semaines, soit un total de 96 heures de bénévolat
- Organisation de 5 rencontres régionales entre malades avec un temps estimé de 4 heures pour chacune, soit un total de 20 heures de bénévolat

Organisation de la journée du World Wide Lyme Protest 2013 pour une prévention auprès du grand public à un niveau national, avec un temps estimé de 40 heures de bénévolat

- Animation de 3 séances de prévention à destination du grand public avec organisation préalable de la journée estimée à 12 heures, soit un total de 36 heures de bénévolat
- Aide aux malades estimée à 3 heures nécessaires pour chaque malade avec rédaction d'un courrier personnalisé de réponse (par mail ou courrier papier). 564 malades ont contacté France Lyme en 2013, soit un total de 1692 heures de bénévolat

Total heures de bénévolat : 1884 heures soit 22 608 €

- Rédaction des articles et maintenance de sites (France Lyme, Média-tiques, Facebook, Forum Lyme Francophone) pendant l'année estimée à 15 heures par mois, soit un total de 180 heures de bénévolat « spécialisé »
- Rédaction, choix des invités et enregistrement estimé à 24 heures par émission radio sur RCF61. 4 émissions ont été enregistrées en 2013, soit un total de 96 heures de bénévolat « spécialisé »
- Préparation de l'audition auprès du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) avec un temps estimé de 80 heures de bénévolat « spécialisé »

Total heures de bénévolat « spécialisé » : 356 heures soit 7 120 €

TOTAL DE LA VALORISATION DU BENEVOLAT : 30 268 €